

UNION FRANÇAISE DES INDUSTRIES PÉTROLIÈRES



L'Union Française des Industries Pétrolières est un syndicat professionnel qui rassemble les entreprises exerçant en France une activité dans l'un des trois grands secteurs de l'industrie pétrolière : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et logistique/distribution.

Du « puits à la pompe », l'UFIP représente et exprime les points de vue professionnels et industriels d'une trentaine d'entreprises adhérentes.

Exploration & Production



Raffinage



Logistique/Distribution



Décembre 2018

4, avenue Hoche. 75008 Paris

Tél. +33 (0)1 40 53 70 00 – www.ufip.fr

LES MEMBRES DE L'UFIP

MEMBRES ACTIFS

| Sociétés | Exploration & Production | Raffinage | Logistique Distribution |
|----------------------|--------------------------|-----------|-------------------------|
| Antargaz | | | x |
| BP | | | x |
| BridgeOil | x | | |
| Eni | | | x |
| Esso | x | x | x |
| Geopetrol | x | | |
| IPC Petroleum France | x | | |
| Lyondellbasell | | | x |
| Petroineos | | x | x |
| Primagaz | | | x |
| Shell | | | x |
| SPPE | x | | |
| Storengy | x | | |
| Teréga | x | | |
| Total | x | x | x |
| Vermilion | x | | |

MEMBRES ASSOCIÉS

| Sociétés | Exploration & Production | Raffinage | Logistique Distribution |
|---------------------------|--------------------------|-----------|-------------------------|
| Butagaz | | | x |
| Certas Energy France | | | x |
| CIM-CCMP | | | x |
| Dépôts pétroliers de Fos | | | x |
| Eurobitume France | | | x |
| Finagaz | | | x |
| Investaq Energie | x | | |
| Kuwait Petroleum Aviation | | | x |
| Maurel et Prom | x | | |
| Petrofrance | x | | |
| Raffinerie du Midi | | | x |
| Rubis Terminal | | | x |
| Sara | | x | |
| Sasca | | | x |
| SFDM | | | x |
| SMCA | | | x |
| SPSE | | | x |
| Statoil (DTDA) | | | x |
| Trapil | | | x |

MISSIONS ET CONTACTS

LA MISSION DE L'UFIP EST DE :

- faire connaître la situation pétrolière nationale et internationale et les enjeux auxquels l'industrie pétrolière est confrontée ;
- veiller au maintien de la compétitivité de l'industrie pétrolière en France et à l'égalité de traitement entre pays, entre énergies et entre opérateurs ;
- favoriser le dialogue social au sein de la branche « pétrole », négocier les accords de branche avec les partenaires sociaux ;
- promouvoir des réglementations techniques appropriées et efficaces.

LES INTERLOCUTEURS DE L'UFIP SONT :

- les élus locaux, régionaux, nationaux et européens ;
- les gouvernements et les cabinets ministériels ;
- les administrations [services centraux, préfetures...] ;
- les médias et le grand public ;
- les syndicats représentant les salariés du secteur ;
- les autres organisations professionnelles ;
- les organisations de la société civile [consommateurs, environnement...].

LES ACTIONS DE L'UFIP

- Interlocuteur du gouvernement français et de l'administration, l'UFIP est consultée sur les projets de loi et la réglementation concernant l'industrie pétrolière. Elle expose son point de vue et propose les modifications et compléments apparaissant souhaitables sur ces textes.
- Interlocuteur des élus, elle est à la disposition des députés et des sénateurs pour leur apporter son expertise professionnelle sur les projets de loi et les questions relatifs à l'industrie pétrolière. Elle communique également des informations techniques et économiques et participe régulièrement à des auditions des commissions et missions parlementaires.

- Interlocuteur des organisations syndicales de la branche « pétrole », l'UFIP négocie avec elles les modifications de la convention collective, les évolutions de salaires de la branche, les accords notamment dans le domaine de la sécurité, de la santé au travail et de la formation professionnelle.
- Interlocuteur des médias, l'UFIP émet à leur intention des informations d'actualité (prix et consommation des produits, ...) et répond à leurs questions et sollicitations sur l'actualité du pétrole. Elle diffuse sur son site www.ufip.fr des dossiers d'information, des fiches de position sur ses domaines d'action (fiscalité pétrolière, biocarburants, changement climatique, ...).

LES PARTICIPATIONS DE L'UFIP

La mission de l'UFIP est aussi d'entretenir des relations suivies avec des entités représentatives de ses périmètres d'intervention et de leur apporter ses vues et son expertise.

L'UFIP assure une présence active dans les organismes suivants :

- **APTH**, Association pour la Prévention dans les Transports d'Hydrocarbures : formation et conseil en sécurité des transports.
- **AUTF**, Association des Utilisateurs de Transport de Fret : exprime les positions des chargeurs dans le domaine du transport.
- **BNPé**, Bureau de Normalisation du Pétrole, membre de l'AFNOR et du CEN.
- **CFE**, Conseil Français de l'Energie : contribue aux réflexions portant sur l'énergie au niveau mondial.
- **CITEPA**, Centre Interprofessionnel Technique d'Etude de la Pollution Atmosphérique : information, conseil et études.
- **CPDP**, Comité Professionnel du Pétrole : statistiques pétrolières et veille réglementaire.
- **CPL**, Centre Professionnel des Lubrifiants : statistiques sur les lubrifiants et veille réglementaire.
- **CPSSP**, Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers : constitution des stocks stratégiques pétroliers en France.
- **EVOLEN**, association de promotion des secteurs parapétrolier et paragazier français.
- **FENARIVE**, Fédération Nationale des Associations de Riverains et Utilisateurs Industriels de l'Eau.
- **GESIP**, Groupe d'Etude de Sécurité des Industries Pétrolières et Chimiques : retour d'expérience, formation, information
- **MEDEF**, Mouvement des Entreprises de France.
- Des représentants de l'UFIP sont membres de **CESE régionaux**.
- Au niveau français, l'UFIP entretient des liaisons permanentes et étroites avec **IFP Energies Nouvelles**, organisme public de recherche, d'innovation et de formation dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement.
- Au niveau européen, l'UFIP entretient également des liaisons permanentes et étroites avec **FuelsEurope**, l'association européenne de l'industrie pétrolière qui regroupe les sociétés actives dans le raffinage et la distribution en Europe, avec le **Concawe**, association européenne de l'industrie pétrolière chargée d'études sur l'environnement, la santé et la sécurité dans le raffinage et la distribution, et avec l'**IOGP** (International Oil and Gas Producers), l'organisation mondiale des compagnies productrices de pétrole et de gaz.

LE FONCTIONNEMENT DE L'UFIP

Le Conseil d'administration, constitué de représentants des principales sociétés pétrolières d'exploration & production, de raffinage et de distribution exerçant des activités en France, se réunit chaque mois. Il décide des orientations de l'UFIP.

Le Comité directeur réunit chaque semaine, sous l'autorité du Président, les personnels permanents de l'UFIP en charge des différents domaines d'activité et de l'animation des commissions et des groupes de travail. Il régit le fonctionnement de la structure permanente de l'UFIP.

Les Commissions, au nombre de treize, sont le lieu d'étude et de débat de toutes les questions ayant un intérêt pour la profession.

Assistées par des membres de la structure permanente, elles réunissent des responsables et des experts des différents domaines, appartenant aux sociétés adhérentes. Présidée par un représentant d'une société adhérente, chaque commission rend compte de son action au Conseil d'administration. Chaque commission peut constituer des comités permanents ou des groupes de travail temporaires, pour mener à bien, sous son contrôle, des missions spécifiques.

Deux délégations régionales : la délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et la délégation régionale Normandie expriment le point de vue de l'industrie pétrolière dans ces deux régions auprès des élus, des institutions, des collectivités et des autorités, notamment sur les questions d'environnement et de logistique.

GOVERNANCE DE L'UFIP

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UFIP

| | | | |
|---------------------------------------|---------------------------------|--|---------------------------------|
| Francis Duseux Président de l'UFIP | Jean-Nicolas Cloué BP France | Stefano Quartullo ENI France | Antoine du Guerny ESSO SAF |
| | Éric Mesle LYONDELLBASELL | Franck Demay PETROINEOS | Sylvain Nothhelfer VERMILION |
| | Vincent Baril SP SHELL | Michel Charton Alexis Vovk TOTAL | |

ORGANISATION DE L'UFIP ET COMMISSIONS

| | |
|---|---|
| Isabelle Muller Déléguée Générale | Commission Politique Énergétique* Président Pascal Manuelli |
| Bruno Ageorges Directeur des Relations Institutionnelles et des Affaires Juridiques Coordination Exploration & Production | Commission Juridique* Président Olivier Kaiser Commission Fiscale* Président Stéphane Delliott Commission Exploration et Production* Président Jean-Pascal Simard |
| Franck Chevallier Directeur Technique, Environnement, Raffinage et Sécurité Jean-Marc Deroo Sécurité-Risques industriels | Commission Raffinage* Président Erwan Keromest |
| Marie-Hélène Masse Directrice Logistique et Distribution | Commission Dépôts & Pipelines* Président Xavier Folch Commission Fioul Domestique* Président Joël Navaron Commission Lubrifiants* Présidente Claire Duhamel Commission Réseau* Président Emmanuel Robert Commission Transport* Président |
| Dominique Bigot Responsable Qualité produits, Biocarburants et Douanes | Commission Douanes* Président Joël Gouyet |
| Gérard Patin Secrétaire Général | Commission Sociale* Président Benoît Anet |
| Alain Castinel Directeur de la Communication | Commission Communication* Président Emmanuel du Granrut |

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Jacques Payan
Délégué régional PACA

Marc Granier
Délégué régional Normandie

* Les présidents et les membres des commissions ne sont pas des permanents de l'UFIP et représentent les sociétés adhérentes.